

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20191202-010****du 02 décembre 2019****n°010****page 1/3****EXTRAIT:**

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25**PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINÉ, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND****POUVOIRS (3) : M.BEN EMBAREK donne pouvoir à Mme LAVRARD
M.JUGE donne pouvoir à M.COLIN
Mme DE COURREGES donne pouvoir à M.ABELIN****EXCUSES (0) :****Nom du secrétaire de séance : Christine PIAULET****RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD****OBJET : Demande de financement régional pour la Manu 2019 - Programme de valorisation muséale et d'interprétation du patrimoine**

Après 150 ans de vie industrielle et ouvrière, la manufacture d'armes de Châtellerault a fermé ses portes en 1968, laissant derrière elle une histoire, des mémoires et des vestiges (bâtiments, machines, objets).

Ces 50 dernières années, le site a connu une reconversion sous des formes multiples : tantôt un effacement des vestiges du site (destructions de bâtiments, enlèvement de machines lors de la liquidation), tantôt une action de préservation par la restauration d'édifices et l'implantation d'activités variées, dans les domaines culturel, pédagogique, économique et ludique.

Cette diversité des formes du développement du site de la Manu lui a finalement rendu son attractivité et un fort potentiel d'accueil de publics. Un programme de valorisation du site a été imaginé pour les 200 ans de la création de la Manu, avec la réalisation d'un parcours d'interprétation du site et l'ouverture de nouveaux espaces muséographiques.

Le parcours d'interprétation conduit le visiteur à découvrir et à comprendre le site dans sa globalité, en étant aménagé de façon accessible aux publics. Il incite les visiteurs à prolonger la découverte de ce pôle très emblématique du Châtelleraudais par l'entrée au Musée, où de nouveaux espaces sont proposés.

Ainsi, les collections permanentes sont mises à disposition du public. Le musée auto /moto / vélo devenu le Grand Atelier s'enrichit de témoignages de l'histoire de la Manu, avec ses savoir-faire et son patrimoine industriel, et des collections autour du Cabaret du Chat Noir de Rodolphe Salis. Des expositions temporaires et thématiques sont rendues possibles à l'étage du musée. Les surfaces disponibles du bâtiment permettent l'aménagement d'espaces pédagogiques et de bureaux indispensables au bon fonctionnement de l'équipement.

La DRAC (pour le parcours d'interprétation) et le Département (pour l'aménagement du site) se sont déjà positionnés sur le financement de cette opération.

La Région a été saisie d'une demande de participation à l'ensemble des festivités et aménagements occasionnés par la manifestation "la Manu 2019". Elle s'est déjà positionnée

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20191202-010

du 02 décembre 2019

n°010

page 2/3

favorablement pour les événements à caractère économique. Il convient d'exprimer la demande formelle pour la partie muséale et patrimoniale du projet .

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU le contrat régional de dynamisation et de cohésion de Grand Châtellerault signé en date du 7 février 2019,

CONSIDÉRANT l'importance du site de l'ancienne manufacture d'armes pour le territoire et la volonté de sauvegarde de la mémoire de la Manu,

CONSIDÉRANT la note de présentation du projet exprimée dans la demande adressée à la région en date du 11 juillet 2019,

CONSIDÉRANT la participation apporté par la Direction Régionale des Affaires culturelles,

CONSIDÉRANT la possibilité de solliciter la participation de la région Nouvelle-Aquitaine pour le financement d'une partie du programme de valorisation et d'interprétation du site présenté à l'occasion du bicentenaire,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- de solliciter le soutien financier de la région au vu du plan de financement suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Conception et réalisation d'un parcours scénographique	91 806, 00 €	DRAC Nouvelle-Aquitaine	20 000,00 €
Films réalisés par Picta		Région (35 %)	178 333,00 €
Espace scénographique Manu (334 m²)	254 263,87 €	Département (40%)	203 809,00 €
Espace pédagogique (112 m²)	86 267,83 €		
Bureaux (102 m²)	77 187,01 €	Reste à charge	107 382,71 €
TOTAL H.T.	509 524,71 €	TOTAL HT	509 524,71 €

- d'autoriser le président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
 Pour le président et par délégation,
 La responsable du service juridique,
 Nadège GROLLIER

Envoyé en préfecture le 03/12/2019

Reçu en préfecture le 03/12/2019

Affiché le

SLOW

ID : 086-248600413-20191202-BC_20191202_010-DE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20191202-010

du 02 décembre 2019

n°010

page 3/3